

Le très honorable Ahmed Hussen, C.P., député  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Le 20 avril 2020

### **Préoccupations relatives à la pérennité des services de garde agréés**

Monsieur le Ministre,

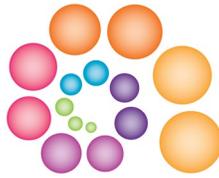
Au nom de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre), nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance et notre gratitude pour la réponse rapide du gouvernement fédéral à la crise de la COVID-19. L'Ordre réglemente plus de 55 000 éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPEI) en Ontario, dont plus de 60 % travaillent dans des services de garde agréés. Ces professionnels jouent un rôle clé dans le soutien aux familles sur le plan du bien-être, du développement et de la prise en charge de leurs enfants.

Ces dernières semaines, nous avons entendu les témoignages d'EPEI, d'exploitants de programmes de garde d'enfants, de fédérations du travail et d'autres parties prenantes précieuses, qui reconnaissent tous la gravité de la situation mondiale. Ils expriment combien ils apprécient les efforts du gouvernement pour ralentir la propagation de la COVID-19 et assurer la sécurité des Canadiens. Cependant, ils s'inquiètent aussi, et c'est compréhensible, de ce que l'avenir réserve à l'accès aux services de garde d'enfants.

La fermeture de la plupart des centres de garde d'enfants partout au Canada était une étape nécessaire pour ralentir la propagation de la COVID-19. Toutefois, une fois la période d'urgence passée, il sera essentiel que ces centres puissent rouvrir le plus rapidement possible. De cette façon, les parents pourront également retrouver leur emploi et soutenir la reprise économique du pays.

Il est peu probable que cela se produise sans l'appui continu des gouvernements provinciaux et fédéral. Au Canada, les services de garde d'enfants agréés et réglementés constituent un réseau de centres et de services à domicile délicat. La situation est précaire dans le meilleur des cas, et la pandémie de COVID-19 augmente ce risque de précarité. En effet, sans les revenus provenant des frais payés par les parents, de nombreux centres de garde d'enfants seront incapables de respecter leurs engagements financiers dans l'intervalle, ce qui entraînera probablement la fermeture définitive de certains d'entre eux. Cela signifie que la pénurie de services de garde en Ontario et probablement partout au Canada sera aggravée, et que les parents pourraient avoir du mal à retourner au travail.

Les centres qui survivront à la crise pourraient être confrontés à une pénurie d'employés, car les EPEI et autres travailleurs de la petite enfance ayant été congédiés ou ayant quitté leur poste parce qu'ils n'étaient pas en mesure de survivre avec 75 % de leurs anciens revenus pourraient ne pas retourner travailler dans le secteur, ce qui aggraverait le problème de main-



d'œuvre préexistant et affecterait de nouveau l'accès aux services de garde pour les familles canadiennes.

Le public a tout intérêt à ce que les familles et les exploitants de services de garde d'enfants puissent continuer de compter sur une main-d'œuvre solide, hautement qualifiée et dévouée. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour aider les EPEI qui sont confrontés à des difficultés financières pendant la crise actuelle. Ils peuvent maintenir leur statut d'inscription et seront donc prêts à reprendre le travail dès qu'il sera sécuritaire de le faire. Toutefois, ce n'est là qu'une partie de la solution. Pour assurer la pérennité des services de garde d'enfants agréés, l'aide des tous les paliers de gouvernement sera nécessaire.

Nous sommes conscients que cette période sans précédent nécessitera des solutions innovantes. Nous avons déjà fait part de ces préoccupations à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation de l'Ontario, en réitérant notre engagement à collaborer. Ensemble, et avec vos homologues provinciaux, nous pouvons contribuer à ce que les EPEI puissent reprendre leur activité – et à ce que les familles continuent de bénéficier de services de garde fiables et de qualité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

La registratrice et chef de la direction,  
Beth Deazeley  
[bethd@ordre-epe.ca](mailto:bethd@ordre-epe.ca)

La présidente du conseil,  
Stacey Lepine EPEI  
[president@ordre-epe.ca](mailto:president@ordre-epe.ca)